Communiqué de presse

8/03/2023

**17 MARS 2023, 1ERE JOURNEE NATIONALE DES AIDES A DOMICILE, LES ASSOCIATIONS ADMR DE LOIRE-ATLANTIQUE METTENT LEURS SALARIES A L’HONNEUR.**

**A l’occasion de la toute première Journée nationale des aides à domicile, le 17 mars 2023, organisée sous l’égide du ministère des Solidarités, de l’Autonomie et des Personnes Handicapées, l’ADMR, 1er réseau national associatif de service à la personne, se mobilise en l’honneur de ses salarié·e·s intervenant à domicile**.

**Un badge pour parler et faire parler des aides à domiciles**

****

**Utiles et essentiel·le·s**.

**Deux adjectifs pour résumer et souligner l’importance des aides à domicile**. L’ensemble des salarié.e.s du réseau ADMR et les bénévoles vont porter le 17 mars ce badge afin de rappeler l’importance de cette profession, encore méconnue.

**Utiles**, les aides à domicile permettent à tous, notamment les personnes fragiles, en perte d’autonomie ou en situation de handicap, de rester chez elles et de pouvoir vivre selon leur volonté. Les aides à domiciles de l’ADMR maillent le territoire, elles interviennent partout auprès de celles et ceux qui en ont besoin, à leur domicile.

**Essentiel·le·s,** les aides à domicileapportent bien plus que leur travail. Par leur présence et leur bienveillance, elles sont un maillon irremplaçable de la solidarité vers les plus fragiles. Elles accompagnent les personnes aussi dans les moments difficiles. Confronté·e·s notamment à la fin de vie, elles apportent dignité et respect à la prise en charge de la perte d’autonomie et à la vie avec des maladies complexes. Se lever, se laver, s’alimenter sont des besoins vitaux pour tous. Les aides à domiciles rendent possibles ces actes essentiels à celles et ceux dans l’impossibilité de les réaliser.

Une image contenant texte

Description générée automatiquement**Une journée nationale des aides à domicile qui ne doit pas masquer les difficultés**

Les aides à domicile sont un maillon essentiel de la vie quotidienne de centaines de milliers de personnes qui souhaitent continuer à vivre à leur domicile.

Si leur mobilisation continue, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, a été davantage remarquée depuis le début de la crise sanitaire, les métiers de l’aide à domicile demeurent insuffisamment connus et reconnus, ce qui rend particulièrement délicat le recrutement et la fidélisation des 225 000 salariés du secteur associatif (94 000 pour l’ADMR) en France.

Au-delà de cette journée nationale que tous les acteurs appelaient de leurs vœux et qui peut y contribuer, **il reste indispensable de revaloriser ces métiers**, notamment sur le plan des rémunérations et de la qualité de vie au travail, sujets sur lesquels l’ADMR est mobilisée depuis de nombreuses années.

*« Cette Journée nationale des aides à domicile est une reconnaissance indispensable et légitime du travail exceptionnel effectué par les aides à domicile au quotidien. Nous espérons qu’elle contribuera à une prise de conscience, mais nous savons que nous devons rester mobilisés pour une revalorisation significative et durable de nos métiers, sans laquelle le virage domiciliaire souhaité par le gouvernement et la société dans son ensemble ne sera pas possible. Des avancées importantes ont eu lieu mais il est urgent d’aller beaucoup plus loin, notamment en matière de rémunérations et de qualité de vie au travail ! »* souligne Thierry d’Aboville, Secrétaire générale de l’ADMR.

***L’ADMR de Loire-Atlantique en quelques mots…*** [***www.admr44.org***](http://www.admr44.org/)

Au service des personnes depuis plus de 70 ans, l’ADMR de Loire-Atlantique coordonne 30 associations locale de services à domicile et une association départementale vouée à l’équipe des technicien·nes de l’intervention sociale et familiale, à l’activité relayage et au pool de remplacement. L’ADMR gère également 18 établissements et services dédiés aux personnes en situation de handicap. Couvrant l’ensemble du département, le réseau est animé par plus de 200 bénévoles et emploie près de 900 salariés.